



AMENAGER VOTRE BIEN AVEC URBAN RESIDENCE

Vous souhaitez rénover et/ou aménager votre appartement :

De la rénovation complète de votre bien à l'aménagement et la décoration, Urban Residence prend entièrement en charge votre projet, vous guide et vous conseille pour faire de votre appartement un lieu unique et exclusif.

Les appartements faisant l'objet d'une résidence principale sont aménagés selon le projet et les envies de style de son propriétaire (tarif sur demande pour les résidences principales sans gestion locative).

La maîtrise d'ouvrage est confiée à une société de rénovation avec laquelle nous travaillons depuis plusieurs années et Urban Residence assure pour vous la conception du projet, les commandes d'électroménager et de mobilier jusqu'à leur réception et leur installation.

Les honoraires de Urban Residence:

Les prestations rendues par Urban Residence font l'objet d'une facturation proportionnelle au montant du marché (travaux et équipements) à savoir entre 10% et 15% HT du montant global, avec une facturation minimale de 1500€ TTC pour un studio, et 2000€ TTC pour un bien d'une catégorie supérieure.

Devis sur demande pour tout projet d'aménagement hors gestion locative.

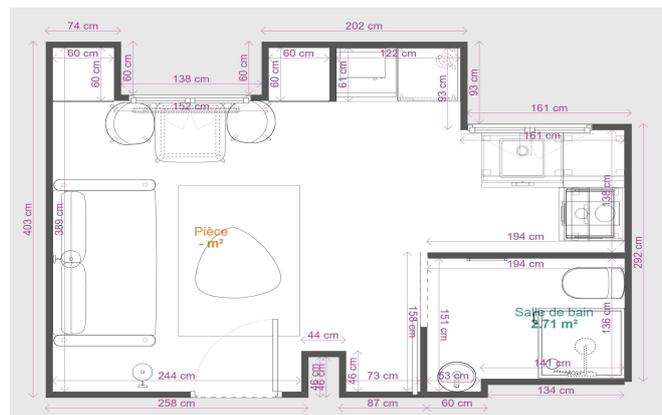
LE BOOK APPART :

Afin de vous présenter notre projet en adéquation avec vos envies préalablement spécifiées, nous vous adresserons un Book Appart précisant les styles, sélections de mobilier, références, premier chiffrage ...

Ce Book Appart est un aperçu du produit fini, et est modifiable jusqu'à l'arrêt du devis et le lancement des commandes.



BOOK APPART



PLAN DU PROJET

EXEMPLES DE VUES AVANT / APRES :



AVANT



APRES



Pour toute demande concernant votre projet contactez nous au : 01.77.16.28.34 ou par mail à : contact@urban-residence.com